

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°2

Mardi 10 octobre 2017
Projet éolien du Mirebalais
NORDEX France



SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	Les objectifs de l'atelier n°2	4
03	La liste des participants à l'atelier n°2.....	5
04	Le déroulé de l'atelier	7
05	Session d'échange en plénière sur les actualités du projet et la concertation.....	8
06	Session d'échanges en sous-groupes	11
07	La suite de la concertation.....	15

01 | Introduction

1.1. | Introduction

Dans le cadre de la démarche de concertation volontaire engagée par NORDEX France autour du projet éolien du Mirebalais depuis le début d'année 2017, un second atelier s'est tenu le mardi 10 octobre 2017 à la salle polyvalente de Thurageau, de 18h à 20h.

Suite à la délibération du Conseil Municipal de Mirebeau, au mois de juin dernier, ce nouveau rendez-vous de la concertation marque une étape dans l'évolution du projet, à savoir l'extension de la zone d'étude à la commune de Mirebeau. Par conséquent, le projet éolien du Mirebalais et la démarche de concertation associée concernent aujourd'hui la commune de Thurageau et celle de Mirebeau.

Ce rendez-vous collectif entre NORDEX France et les participants s'est structuré autour de trois axes :

- Partager les actualités du projet avec vous,
- Vous présenter les études techniques,
- Echanger en sous-groupes sur :
 - Le fonctionnement d'une éolienne
 - Le financement participatif

02 | Les objectifs de l'atelier n°2

③

NORDEX
France

BIENVENUE!

Projet éolien du Mirebalais

Atelier de travail n°2
- Mardi 10 octobre 2017 -
(18h-20h)

Objectifs

- 1 | Partager les actualités du projet avec vous
- 2 | Présenter les études techniques
- 3 | Échanges sur le fonctionnement d'une éolienne et le financement participatif

03 | La liste des participants à l'atelier n°2

Ce second atelier de la concertation sur le projet éolien du Mirebalais a réuni 31 personnes du territoire :

Nom	Prénom	Je suis là en tant que :
BARTHOUT	Caroline	Communauté de Communes du Haut Poitou
BAUDRY	Philippe	Propriétaire à Mirebeau
BENARD	Monique	Habitante de Thurageau
BERNARD JOFFRE	Olivier	Propriétaire à Agressais
BERNARD JOFFRE	Magali	Propriétaire à Agressais
BETRIA	Eric	Habitant d'Agressais
BILLAULT	Valérie	Propriétaire et élue à Thurageau
BRARD	Edith	Mirebeau
BRARD	Bernard	Mirebeau
COURBIER	Céline	Propriétaire à Seuilley, Mirebeau
DERIGNY	Jean-Marie	Propriétaire à Thurageau
DERIGNY	Jean-Paul	Propriétaire
DOUROUX	Erwan	Mirebeau
FERLET	Jacques	Spectateur
JEANPIERRE	Christian	Propriétaire à Thurageau
LAFARGE	Thierry	Propriétaire à Thurageau
LECOINTRE	Jacky	Propriétaire à Thurageau
MORICET	Thierry	Habitant de Thurageau
OUVRARD	Patrick	Maire de Thurageau
PASQUIER	Teddy	Propriétaire à Agressais
PINAUT	Jean-Paul	Locataire
RABIER	René	Propriétaire à Thurageau
ROUSSEAU	Michel	Propriétaire Thurageau
ROUSSEAU	Michel	Habitant de Thurageau
SIMONE	Jacky	Propriétaire Gîte à Agressais
SIMONE	Viviane	Propriétaire à Agressais
SIMONET	Véronique	Habitant de Thurageau
TURPEAU	Gilles	Propriétaire à Thurageau
TURPEAU	Damien	Propriétaire à Thurageau
VEYRIN	Sébastien	Propriétaire Saint Chartres
WAXIN	Yves	Agressais

L'équipe Alter&Go Concertation :

- GREGOIRE Coline, Consultante
- LANDEAU Antoine, Consultant
- VIALLE Charline, Consultante

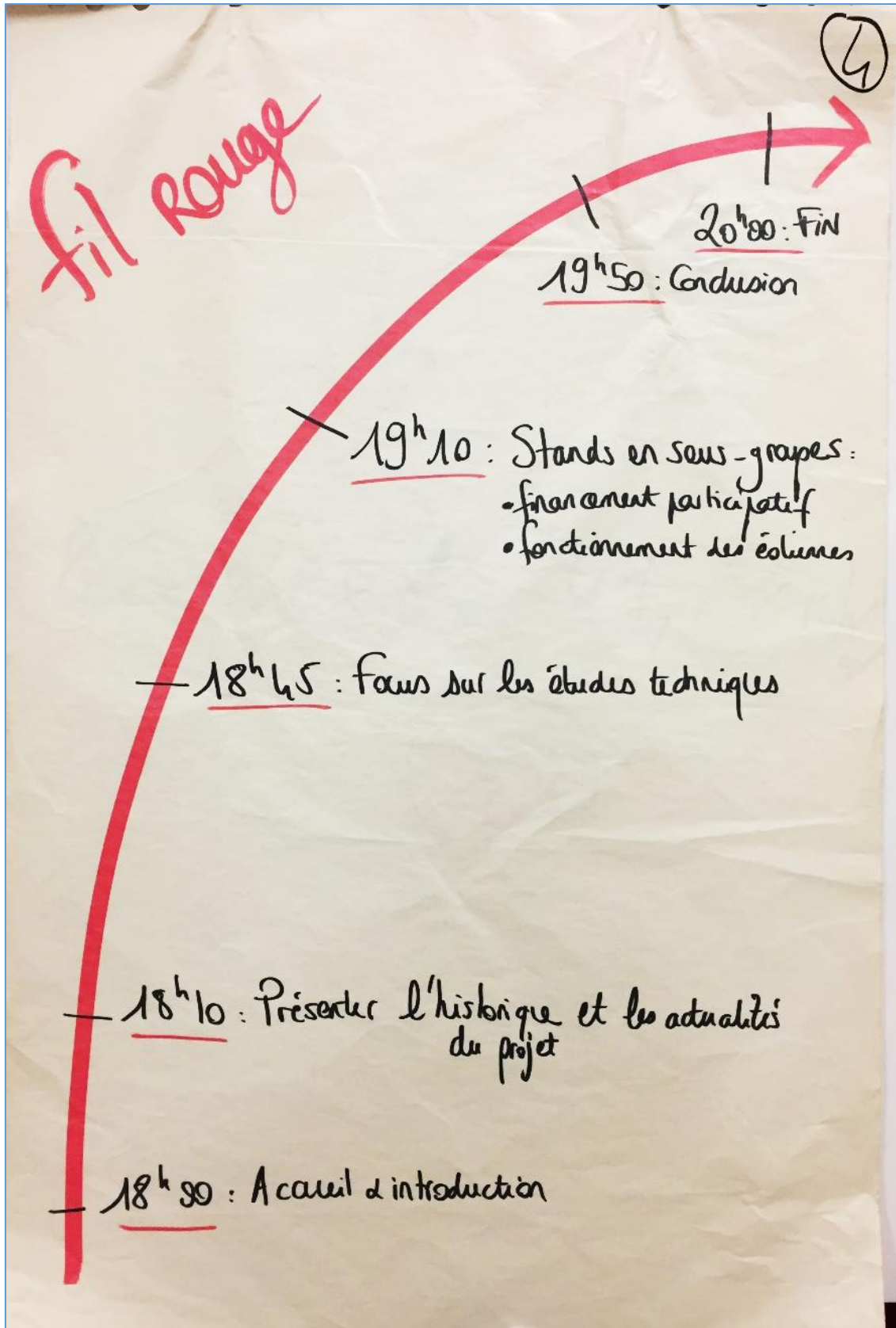
NORDEX France :

- Adrien LOISELET, Chef de projet
- Jules FOURNIER, Chef de projet

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...
Jacky CHRISTIAN Nabier René	LECOINTRE JEANTIERRE Rabier	Propriétaire à Thuragean Propriétaire à Thuragean Propriétaire à Thuragean
Patrick Jacky Viviane Damien Edith. Bernard.	OUVRARD Simone' Simoni Implem BRARD BRARD.	Pairie Agressais Propriétaire Propriétaire - Agressais. Propriétaire Agressais exploitant Gîtes de France Tourisme.

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...
Sébastien Jacques Marique Véronique Thomy Thierry Olivier Gilles Tessa Yves Valérie	VEYRIE FERLET BERNARD SIMONET MORICET LAFARGE BERNARD-JOFFRE TURDEAU PASQUEL Marcin BILLAULT	Habitant de ST CHARLES repreneur T. Ripoit (N.R.) spectateur Habitante Thuragean Habitant Thuragean Propriétaire Propriétaire AGRESSAIS Propriétaire AGRESSAIS " " Habitant Habitante - Elue Thuragean

04 | Le déroulé de l'atelier



05 | Session d'échange en plénière sur les actualités du projet et la concertation

Vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges de l'atelier retranscrits par écrits ainsi que les photos des Métaplans produits en direct pendant l'atelier.

Vous pouvez également télécharger la présentation d'Adrien LOISELET, chef de projet à NORDEX France, directement sur la plate-forme internet du projet à l'adresse suivante : <http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation>

Dans une première partie, Adrien LOISELET a partagé les actualités du projet avec les participants et plus particulièrement, les premiers résultats des études actuellement en cours sur le territoire. Alter&Go Concertation a également rappelé sa mission d'accompagnement du porteur de projet dans la démarche de concertation engagée avec le territoire. Ce temps d'échange a également permis d'évoquer les actions de concertation et de communication déjà mises en place ces derniers mois sur la commune de Thurageau ainsi que celles à venir et à étendre à la commune de Mirebeau.

Vos questions et remarques sur le projet et les études :

Question : Quel est l'ordre de grandeur envisagé pour le nombre d'éoliennes sur le parc actuellement à l'étude ?

Réponse de NORDEX France : Au regard de la zone d'étude actuelle et de la contrainte du radar météo de Cherves, un parc entre 7 et 10 éoliennes pourrait être envisagé. Néanmoins, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le nombre de machines.

Remarque : Nous avons l'impression que le projet est déjà fait.

Réponse de NORDEX France : Le projet est loin d'être définitivement ficelé. Les études sont actuellement en cours pour étudier la faisabilité d'établir un parc éolien sur le territoire. La décision finale d'autoriser ou non la construction du parc revient au Préfet. Pour présenter un projet adapté et intégré au territoire, c'est en amont du projet éolien que NORDEX France a décidé d'engager une réflexion collective avec les acteurs locaux.

Proposition : Il serait intéressant d'avoir accès aux photomontages.

Réponse de NORDEX France : Les études paysagères seront lancées en janvier 2018. Il sera possible par la suite de travailler en atelier avec vous sur les photomontages afin que vous visualiser l'impact du parc sur le paysage.

Proposition : Il serait utile d'avoir des retours sur l'impact des éoliennes sur la santé.

Remarque : Certains riverains de parcs éoliens évoquent des problèmes de réception téléphonique et de perturbations des antennes télé suites à l'installation d'éoliennes.

Réponse de NORDEX France : Un développeur éolien est soumis à l'obligation réglementaire de remettre en état la réception téléphonique et audiovisuelle au niveau existant avant l'installation du parc. Si vous rencontrez ce problème, vous devez le signaler en mairie, qui prendra directement contact avec NORDEX France pour la mise en place d'une solution.

Question : Quel est le volume global minimum d'électricité nécessaire pour que le parc soit rentable ?

Réponse de NORDEX France : A partir de 3 ou 4 éoliennes, le parc éolien pourrait être rentable.

Question : Quel est le pouvoir de l'Architecte des Bâtiments de France sur la protection du patrimoine ?

Réponse de NORDEX France : L'Architecte des Bâtiments de France est consulté pendant la phase d'étude du projet. Ses préconisations sont considérées afin d'améliorer l'intégration du parc vis-à-vis du patrimoine existant. Par la suite l'ABF est consulté par le Préfet pendant la phase d'instruction du dossier. C'est le Préfet qui décide en dernier ressort.

Proposition de la Communauté de Communes du Haut Poitou : La CdC est favorable au développement des projets d'énergies renouvelables sur le territoire. En ce sens, elle est adhérente au Syndicat Energie Vienne et souhaiterait que NORDEX France se mette en relation avec SERGIES sur ce projet éolien.

Réponse de NORDEX France : SERGIES est un acteur local primordial dans le domaine de l'énergie. Il est prévu que NORDEX France rencontre SERGIES le 13 octobre 2017 pour échanger sur ce sujet.

Proposition : Etre présent sur le marché de Mirebeau peut être un bon moyen d'informer la population de Mirebeau sur le projet éolien du Mirebalais.

Question : Quels types de mesures seront mises en place pour la protection de la biodiversité ?

Réponse de NORDEX France : Dans le cadre réglementaire ERC (Eviter, Réduire, Compenser), le porteur de projet peut réaliser des mesures d'évitement, de réduction (suppression d'une éolienne initialement prévu sur la parc) ou de compensation en allant préserver de nouveaux sites favorables à l'amélioration de biodiversité.

Question : Les études environnementales sont-elles menées sur les deux communes ?

Réponse de NORDEX France : Le périmètre des études environnementales s'étend sur un rayon de 20km autour de la zone d'étude du projet.

Vos questions et remarques sur le projet et les études

Aller sur le marché pour informer sur le projet

Quel ordre de grandeur pour le nombre d'éoliennes?

- Plutôt entre 7 et 10 au regard de la zone
- et de la contrainte du radar météo
- mais trop tôt à date pour se prononcer

Volonté d'avoir des photomontages

Etude paysagère début en janvier

Avoir des retours sur l'impact sur la santé

Δ à la réception télé et téléphonique

Obligation réglementaire de remettre en état la réception

téléphonique et audiovisuelle

Quel est le pouvoir des bâtiments de France?

Le pouvoir de l'Architecte des bâtiments de France est consultatif

C'est le préfet qui décide

Quels types de mesures seront mises en place?

- 1300 mesures: l'environnement. Puis réduction (ex.: suppression machines).
- 3000 mesures: compensation (aller chercher d'autres sources de biodiversité)

Les études ont-elles été menées sur les 2 communes?

20 km autour de la zone d'étude

Impression que le projet va se faire

Etudes en cours pour étudier la faisabilité

Décision finale revient au Préfet

Co-construction pour faire un projet adapté

La CdC est favorable au développement de projet d'ENR.

La CdC est adhérente du Syndicat Energie Vienne

Mondez a-t-il eu des contacts avec SERSI?

Ouais, nous allons d'ailleurs pas rencontrer le 15 octobre

Quel est le volume global minimum d'électricité pour que le parc soit rentable?

3 à 4 éoliennes le projet pourrait être rentable

06 | Session d'échanges en sous-groupes

Dans la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été répartis en sous-groupes afin de pouvoir échanger avec les chefs de projet NORDEX France de façon plus fluide sur le financement participatif et le fonctionnement des éoliennes.

Vos questions et remarques sur le financement participatif

Question : Le remboursement se fait-il tous les ans ou au bout de 15 ans ?

Réponse de NORDEX France : Le remboursement est effectué entre 10 et 15ans pour un investissement par obligations.

Question : Quel est l'investissement moyen nécessaire ?

Réponse de NORDEX France : L'investissement correspond environ à 1,5 millions par MW. Par exemple, un parc de 7 éoliennes coûte environ 24 millions d'euros.

Question : Le taux est-il fixe sur tout le projet ?

Réponse de NORDEX France : Oui, le taux est fixe une fois que le projet est accordé.

Question : Quel est le cadre de la fiscalité ?

Réponse de NORDEX France : La part obtenue par les citoyens dans le cadre du financement participatif est imposable.

Remarque : La démarche est intéressante pour les citoyens.

Remarque : Il faut faire circuler cette information sur le financement participatif.

Question : Comment LUMO se rémunère-t-il ?

Réponse de NORDEX France : LUMO se rémunère grâce aux frais de dossier pour chaque épargnant et à travers une convention entre le porteur de projet et LUMO fixant les termes juridiques, techniques et financiers de la prestation de LUMO.

Question : Quel est le montant maximal d'investissement ?

Réponse de NORDEX France : le montant maximal est fonction de la somme totale participative du projet. Ainsi chaque épargnant ne peut investir au-delà de 5% de l'investissement total ouvert à la participation

Vos questions et remarques sur le fonctionnement d'une éolienne et d'un parc

Question : Quelle est la production par an d'une éolienne ?

Réponse de NORDEX France : Une éolienne produit de l'électricité environ 85% du temps par an. La puissance d'une machine est comprise entre 2,5 MW et 3,5 MW en moyenne sur le parc français.

Question : Le frein utilisé pour brider les éoliennes est-il électrique ?

Réponse de NORDEX France : Le frein est avant tout aérodynamique, grâce à l'orientation des pales. Un frein hydraulique vient le compléter.

Question : Comment est régulée la fréquence de production d'électricité ?

Réponse de NORDEX France : La fréquence est régulée par une boîte de vitesse qui s'ajuste au vent.

Question : Quelle est l'influence de l'Allemagne sur le développement éolien ?

Réponse de NORDEX France : Le contexte énergétique de l'Allemagne est différent de celui de la France. En effet, l'Allemagne ne dispose pas de la base nucléaire française. L'Allemagne installe 3 à 4 fois plus d'éoliennes par an. Par ailleurs, l'Allemagne fait partie des pays moteurs de l'éolien international.

Question : Quelle est la vitesse de vent nécessaire pour faire tourner une éolienne ?

Réponse de NORDEX France : Une éolienne peut tourner avec une vitesse de vent comprise entre 10km/h et 90 km/h.

Question : Où est-ce-que les machines sont-elles fabriquées ?

Réponse de NORDEX France : La partie électromécanique (nacelle) est assemblée en Allemagne et les pales des éoliennes sont conçues et fabriquées en Allemagne. Par ailleurs, de nombreux mâts d'éoliennes sont produits en France.

Vos questions et remarques sur le financement participatif

Le remboursement se fait-il tous les ans ou au bout

de 15 ans ?

Entre 10 à 15 ans pour un investissement par obligations

Quel est l'investissement moyen ?

Entre 1 et 1,5 millions par NW

ex.: 7 éoliennes coûtant environ 2 millions

Quel est le cadre de la fiscalité ?

Imposable

Démarche intéressante pour les citoyens

Comment LUNO se rémunère-t-il ?

Faire circuler l'information sur le financement participatif

Le taux est-il fixe sur tout le projet ?

Oui, le taux est fixe une fois le projet accordé

Quel est le montant maximal d'investissement ?

Vos questions sur le fonctionnement d'une éolienne et d'un parc

Quelle est la production d'une éolienne par an ?

Une éolienne produit de l'électricité environ 8506h/an

Entre 2,5 MW et 3,5 MW par éolienne.

2600h/an en équivalent à la consommation de 10000 habitants

Comment est régulé la fréquence de production d'électricité ?

C'est la vitesse de la boîte de vitesse qui dépend du vent

Quelle est la vitesse de vent nécessaire pour faire tourner l'éolienne ?

À partir de 10 km/h jusqu'à 90 km/h

Où sont fabriquées les machines ?

La partie mécanique en Allemagne

La partie électrique aussi en Allemagne

Les câbles sont produits en France.

Quelle est l'influence de l'Allemagne sur le développement éolien ?

Le contexte de l'Allemagne est différent.

L'Allemagne ne dispose pas de la base nucléaire française.

L'Allemagne installe 3 à 4 fois plus d'éoliennes/an

Le grain est-il électrique ?

Non, c'est un fait ou un fait hydraulique.

07 | La suite de la concertation

Comme échangé en atelier, le prochain atelier de la concertation aura lieu à Mirebeau le mercredi 13 décembre 2017. Nous reviendrons vers vous afin de vous donner les détails pour ce prochain rendez-vous collectif autour du projet éolien du Mirebalais.



Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'avancée du projet en temps réel et continuer à participer directement sur la plateforme participative dans la partie « Je participe ».

Rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/contribuer/faire-une-proposition>

Vous pouvez aussi **vous inscrire aux événements de la démarche de concertation directement** sur le site.